



Orly, le 17 novembre 2010

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA, représentant l'ensemble de ses sections, s'est réunie les 16 et 17 Novembre 2010 à Orly.

Elle dénonce l'attitude du gouvernement et de l'administration pendant toute la phase de négociations protocolaires :

- décisions unilatérales de mesures vexatoires vis-à-vis des ICNA en salle,
- traitement inégal dans le recueil des avis et propositions,
- non application d'une loi, pourtant promulguée par ce même gouvernement, concernant les accords paritaires,
- etc...

Comment faire confiance à de tels interlocuteurs ? Par ces agissements, le gouvernement s'est délibérément placé hors de la logique protocolaire. L'UNSA-ICNA ne se sent pas engagé par les dispositions d'un Protocole 2010-2012 illégitime.

Quoi qu'il en soit, l'UNSA-ICNA défendra les ICNA lors de la mise en œuvre des mesures qui en découlent (recrutements insuffisants, désagrégation des Approches, corps unique d'encadrement...)

La Commission Exécutive demande au Bureau National de continuer à plaider pour une réouverture de négociations.

La Commission Exécutive a aussi fait l'état des nouvelles données tant sur l'échiquier européen (refus du prestataire unique, conséquences du rapport Savary...) qu'au niveau national (loi sur les retraites, règles du dialogue social...).

Dans ce cadre, elle décide l'organisation d'un congrès début Avril 2011 et sollicite ses adhérents et tous les ICNA pour apporter leurs contributions à un projet d'avenir réaliste.